

# CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUX DE SERIES PAR EQUIPES DE CLUBS DIVISION 2, DIVISION 3 ET DIVISION 4

## PRINCIPE ET FONCTIONNEMENT DES COMPETITIONS

### ARTICLE 1

- Le championnat de division **2** se joue en 3 phases gérées par la CSNC :
  1. Une 1<sup>ère</sup> phase composée de 4 poules de 5 équipes,
  2. Une 2<sup>ème</sup> phase par élimination directe et débute par les 1/4 de finale
  3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes
- Le championnat de division **3** est composé d'un nombre illimité d'équipes. Il se joue en 3 phases:
  1. une 1<sup>ère</sup> phase régionale gérée par les Ligues,
  2. une 2<sup>ème</sup> phase nationale, gérée par la CSNC, se déroule par élimination directe et débute (en fonction du nombre d'équipe) par les 1/16<sup>èmes</sup> de finale.
  3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale gérée par la CSNC réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes
- Le championnat de division **4** est composé d'un nombre illimité d'équipes. Il est réservé aux joueurs classés en catégories régionales dans le mode de jeu où ils vont évoluer.
- Ce championnat se joue en 3 phases
  1. une 1<sup>ère</sup> phase régionale gérée par les Ligues,
  2. une 2<sup>ème</sup> phase nationale gérée par la CSNC, se déroule par élimination directe et débute (en fonction du nombre d'équipe) par les 1/16<sup>èmes</sup> de finale.
  3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale gérée par la CSNC réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes

### ARTICLE 2

Les équipes qui remportent les Championnats sont déclarées Championnes de France.

### ARTICLE 3

Un système de montée et descente permet de relier les divisions entre elles, ajoutant ainsi un intérêt supplémentaire à tous les niveaux de la compétition.

Chaque année, la FFB transmet aux Ligues et aux Clubs concernés: le règlement sportif et le calendrier.

Le règlement sportif, le calendrier et les dispositions financières sont consultables dès le début de saison sur le site Internet : [www.ffbillard.com](http://www.ffbillard.com)

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## **ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS**

L'engagement d'une équipe doit être effectué en utilisant le "**bordereau d'engagement**" joint au présent règlement et téléchargeable sur le Site Internet de la FFB.

Le bordereau d'engagement doit être correctement et lisiblement rempli. Les coordonnées du responsable de l'équipe (adresse, téléphone et adresse Email) sont obligatoires.

Le bordereau d'engagement et le chèque correspondant au droit de participation sont à envoyer à la Ligue d'appartenance **pour le 15 septembre**.

Chaque Ligue fait parvenir au secrétariat fédéral **pour le 20 septembre** la liste et la composition des équipes engagées dans chaque division. **Le secrétariat fédéral enverra à chaque ligue, une facture globale récapitulative de tous les droits d'engagements à régler pour toutes les équipes engagées dans toutes les divisions et modes de jeux (série, 3 Bandes et 5Q).**

La Ligue valide la composition de chaque équipe. Après validation du bordereau d'engagement par la Ligue, les performances individuelles des joueurs réalisées au cours de la saison sportive concernée ne pourront pas influencer sur la composition d'une équipe ou l'ordre des joueurs inscrits.

La composition des équipes validée par la ligue ne sera **officiellement** validée qu'après diffusion par le responsable national de la liste et de la composition des différentes équipes.

### Particularités par division :

- Division 2 :** Chaque Club peut engager au maximum deux équipes.  
**Division 3 et 4 :** Chaque Club peut engager un nombre illimité d'équipes.

### Droits d'engagement

Un droit d'engagement est perçu pour chaque équipe engagée, ce droit varie selon la division concernée, et il est fixé chaque année par la CSNC de la Fédération.

## **ARTICLE 5 - COMPOSITION DES EQUIPES**

- Chaque équipe est composée au minimum de 4 joueurs et au maximum de 6 joueurs
- A la date de la 1<sup>ère</sup> rencontre d'une équipe, les joueurs doivent **impérativement** être titulaires de la licence fédérale.
- Pour chaque rencontre, la présentation de la licence à jour au capitaine de l'équipe adverse est obligatoire.
- Un club peut engager un joueur (et un seul) d'un autre club à la condition impérative que ce dernier n'engage pas d'équipe dans le championnat de même division.

### Participation des joueurs étrangers :

- APPARTENANCE A L'EQUIPE DES JOUEURS DE NATIONALITE AUTRE QUE FRANCAISE :
- Joueurs étrangers (ressortissants d'une nation hors de l'espace économique européen) :  
1 au maximum.
- Joueurs ressortissants d'une nation de l'espace économique européen :  
2 au maximum, s'il n'y a pas de joueur étranger, et 1 au maximum si il y a déjà un joueur étranger.

### 2) PARTICIPATION A UNE RENCONTRE DES JOUEURS DE NATIONALITE AUTRE QUE FRANCAISE

- Dans toutes les rencontres, le nombre de joueurs étrangers ou ressortissants d'une nation de l'espace économique européen **est limité à 1**.
- Un joueur étranger ou ressortissant d'une nation de l'espace économique européen ne pourra participer à la phase finale du championnat (après les poules) qu'à la seule condition d'avoir disputé **au moins 50%** des matchs joués avant la finale.

### Ordre des joueurs :

- Lors de l'engagement de son équipe, le capitaine inscrit ses joueurs dans les modes de jeu de son choix. **Les joueurs peuvent être polyvalents.**
- Les joueurs, inscrits sur le bordereau initial d'engagement, classés de 1 à 3, ne peuvent pas jouer dans une équipe de division inférieure.
- Les joueurs, inscrits sur le bordereau initial d'engagement, classés de 4 à 6 peuvent jouer dans une équipe et une seule de division inférieure de leur club. Après avoir joué deux matchs avec l'équipe de la division supérieure ceux-ci feront partie intégrante de cette équipe et ne pourront plus évoluer en division inférieure.

## **DEROULEMENT SPORTIF DES COMPETITIONS**

### **ARTICLE 6 - DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE ENTRE 2 EQUIPES**

En division 2, 3 et 4 les équipes sont composées de 3 joueurs.

Dans chaque match, les 3 joueurs prenant part à la rencontre de l'équipe se rencontrent deux fois (matchs aller-retour). Les modalités de composition de l'équipe sont fixées dans l'article 5.

- Lors de la phase qualificative, les rencontres se disputent impérativement avant la date prévue au calendrier fédéral. A titre indicatif les horaires préconisés des matchs sont: à 14 h le WE et 19 h la semaine.
- La victoire individuelle vaut 2 points, le match nul vaut 1 point et la défaite vaut 0 point. De même une victoire d'équipe vaut 2 points, un match nul vaut 1 point et une défaite vaut 0 point.
- Si le match n'est pas joué à la date fixée au calendrier, les deux équipes seront créditées de 0 point, sauf dérogation accordée par le responsable de la compétition.
- Le décalage de la date d'une rencontre au delà de la date fixée sur le calendrier sportif FFB doit faire l'objet d'une demande officielle. Ce décalage sera accordé par le responsable de la compétition aux conditions d'avoir l'accord des 2 équipes et que la date de la rencontre soit compatible avec le calendrier.
- L'équipe doit se présenter au complet (3 joueurs). Si ce n'est pas le cas, la rencontre sera déclarée perdue par le score de 6 à 0 de points de match individuel.
- En cas de forfait dans la phase quart de finale (qualification pour la finale nationale) l'équipe vainqueur par forfait sera classée à la 4<sup>e</sup> place pour l'attribution de la finale

#### **Particularités**

Pour les rencontres, en cas d'égalité, comme il faut désigner un vainqueur, les deux équipes sont départagées comme suit

1. Nombre de points de matchs individuels.
2. Pourcentage de points réalisés.

### **ARTICLE 7 - DISTANCES DES MATCHS – FORMAT DES BILLARDS**

#### **EN DIVISION 2**

- Le joueur 1 joue 300 points grands coins à la partie libre
- Le joueur 2 joue 200 points au cadre 47/2
- Le joueur 3 joue 100 points à la bande

Les matchs se jouent sur billard de match pour les joueurs 2 et 3 et sur billard demi-match ou quart de match pour le joueur 1.

#### **EN DIVISION 3**

- Le joueur 1 joue 200 points grands coins à la partie libre
- Le joueur 2 joue 120 points au cadre 42/2
- Le joueur 3 joue 80 points à la bande

Tous les matchs se jouent sur billard demi-match ou quart de match.

#### **EN DIVISION 4**

- Le joueur 1 joue 150 points petits coins à la partie libre
- Le joueur 2 joue 100 points à la partie libre
- Le joueur 4 joue 60 points à la bande

Tous les matchs se jouent sur billard demi-match ou quart de match.

## **ARTICLE 8 - COMPOSITION DES POULES - QUALIFICATION**

### **DIVISION 2**

- La division 2 se compose de X équipes réparties en poule
- La répartition des équipes dans les poules est faite par la CSNC, en tenant compte de leur situation géographique.
- Autant que possible, deux équipes d'un même club ne seront pas dans la même poule.
- En cas de poules égales en nombre : sont qualifiées pour les  $\frac{1}{4}$  de finale : les 8 équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de leur poule aux points de matchs, puis aux points de matchs individuels et enfin au % de réussite. Les équipes 1ères de poules sont classées de 1 à 4 et les 2èmes de poules sont classées de 5 à 8. Ce reclassement positionne les équipes dans un tableau traditionnel qui donne les matchs: 1/8, 2/7, 3/6, 4/5.
- En cas de poules inégales : sont qualifiées pour les  $\frac{1}{4}$  de finale : les 8 équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de leur poule. Les équipes 1ères de poules sont classées de 1 à 4 et les 2èmes de poules sont classées de 5 à 8. Ce reclassement positionne les équipes dans un tableau traditionnel qui donne les matchs: 1/8, 2/7, 3/6, 4/5 en fonction du % de réussite réalisé dans la poule.
- Les équipes terminant 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de leur poule restent en division 2 ; celles terminant dernières de leur poule descendent en division 3.
- Les rencontres sont jouées par matchs aller et retour. Elles se déroulent chez le premier club tiré au sort dans le tableau final

### **DIVISION 3 et 4**

Les équipes disputent d'abord une phase ligue. Cette phase se joue de manière à être terminée 3 semaines avant le début de la phase nationale.

#### PHASE LIGUE :

- Laissée à l'initiative des ligues afin de déterminer la ou les équipes qualifiées pour la phase nationale.
- Organisée et gérée par les ligues au niveau du calendrier et du suivi des résultats. Toutefois, l'ensemble des résultats doit être impérativement transmis au secrétariat fédéral dès la fin (48 h maximum) de la phase Ligue.
- Toutes les ligues ayant engagé au moins une équipe ont droit à au moins une équipe qualifiée pour la phase finale.
- Les autres places qualificatives (pour arriver au total de 32) sont attribuées aux ligues, au prorata du nombre d'équipes engagées dans celles-ci.
- Les ligues sont informées de leur nombre d'équipes qualifiées : 15 jours après la date limite des engagements.

Les ligues font parvenir au secrétariat fédéral la ou leurs équipe(s) qualifiée(s) pour la phase finale au plus tard **48 heures** après la fin de la phase ligue.

#### PHASE NATIONALE

- Cette phase est une compétition en élimination directe, réunissant les 32 équipes de la phase ligue jusqu'au  $\frac{1}{4}$  de finale. Elle se déroule à des dates butoirs prévues au calendrier annuel, et pour minimiser les déplacements selon un tirage au sort « dirigé » effectué par la CSNC.
- Les rencontres de cette phase sont jouées sur un match aller et retour qui se joue chez le premier club tiré au sort dans le tableau final.

## **ARTICLE 9 – FRAIS DE SEJOUR DIVISION 2, 3 et 4**

- Les frais de séjour et de déplacement engagés par l'équipe visiteuse sont pris en charge à 50% par l'équipe visitée. Ils sont calculés sur la base des tarifs FFB en vigueur. Si l'équipe se déplace en voiture, un seul trajet aller-retour sera indemnisé pour les 3 personnes. Si les joueurs se déplacent en train, le déplacement se calcule sur la base du tarif 2ème classe SNCF.

## **ARTICLE 10 - POULES : FONCTIONNEMENT, CLASSEMENT**

### **DIVISION 2**

- Dans chaque poule, les équipes sont classées de 1 à 5 en fonction de leur classement la saison précédente.
- Les poules se jouent suivant le principe de déroulement des poules de 3, 4 ou 5
- Le classement dans les poules s'établit de la façon suivante :
  1. Nombre de points de matchs d'équipe.
  2. Nombre de points de matchs individuels.
  3. Pourcentage de points réalisés.
  4. Si 2 équipes sont encore à égalité, on prend en compte le résultat des matchs les ayant opposées selon les critères définis aux points précédents.
- Forfait :
  - o Est enregistré pour l'ensemble de la compétition. La poule se joue avec les équipes restantes (il n'y a pas d'équipe remplaçante).
- Abandon :

En cas d'abandon d'une équipe en cours de compétition :

  1. le classement de la poule est refait sans tenir compte des résultats obtenus par l'équipe défaillante
  2. en cas d'abandon jugé volontaire ou abusif par la CSNC, l'équipe défaillante est exclue de la compétition pour la saison en cours. Le club d'appartenance de l'équipe est sanctionné d'un an d'exclusion pour toutes ses équipes dans toutes les divisions.

## **ARTICLE 11 - FINALE – division 2, 3 et 4**

- A l'issue des ¼ de finale, les 4 équipes « vainqueurs » sont réunies en une poule unique où chacune d'elle rencontre les 3 autres (voir annexe)
- A l'issue de la finale, le Délégué de la Fédération remet les médailles d'or, d'argent et de bronze aux trois joueurs des équipes finalistes classées 1ère, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

## **ARTICLE 12 – ENREGISTREMENT DES RESULTATS DANS DELPHI**

L'équipe "recevante" est tenue de saisir, dans les 48h qui suivent le déroulement de la rencontre, les résultats sur le site FFB à l'adresse suivante: <http://bf.delphicenter.com>

## **ARTICLE 13 - MONTEES ET DESCENTES DANS LES DIVISIONS**

### ***Fonctionnement normal***

- Le champion de D2 monte en D1.
- Les 2 équipes terminant 4<sup>ème</sup> de poule de D2 descendent en D3.
- Le champion et le vice champion de D3 en D2.
- Les équipes classées 1 et 2 à l'issue de la finale de D4 montent en D3. Les équipes classées en D3 peuvent demander au responsable régional de la compétition un déclassement en D4 pour la nouvelle saison si la composition de leur équipe est compatible avec une participation à la D4.

### ***Cas particulier***

- Un club qui renonce à faire jouer une équipe dans sa division d'appartenance perd le droit d'engager une équipe dans les divisions inférieures. Toutefois il pourra engager une équipe dans la division inférieure à condition de renouveler au moins de 50% l'effectif des titulaires de la saison précédente.
- Une équipe dont le club ne possède pas de billard de 3.10m et qui monte en Division 2 devra soit acquérir un billard de 3.10m, soit se faire héberger par un club proche, soit jouer tous ses matchs à l'extérieur. Le choix doit être précisé sur le bordereau d'engagement.

## **ARTICLE 14**

Le non-respect du présent règlement pourra entraîner la disqualification d'une équipe par décision de la CSNC sans possibilité d'appel.

La CSNC est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus au règlement.

## ORGANISATION DE LA FINALE D2 – D3 – D4

### ATTRIBUTION

L'organisation de la finale est attribuée au club classé 1er. En cas de désistement, l'organisation serait confiée au club classé 2<sup>ème</sup> et ainsi de suite.

- Qualification par poules :

Les équipes sont classées de 1 à 4 de la manière suivante :

1. les 2 équipes vainqueur de leur poule seront classées N°1 et N°2 ; les 2 équipes 2ème de leur poule seront classées N°3 et N°4.
2. En cas d'égalité du nombre de points de match et du nombre de points en parties individuelles, les équipes sont départagées par le pourcentage total des points réalisés par rapport au nombre total des points à jouer dans chaque mode de jeu. Si 2 équipes sont encore à égalité, on procède à un tirage au sort

- Qualification par élimination directe

Les équipes sont classées de 1 à 4 de la manière suivante en prenant en compte les résultats des ¼ de finales:

1. nombre de points de match
2. nombre de points en parties individuelles,
3. pourcentage total des points réalisés par rapport au nombre total des points à jouer dans chaque mode de jeu.
4. Si 2 équipes sont encore à égalité, on procède à un tirage au sort

Le club organisateur n'aura aucune indemnité à verser pour participation aux frais de déplacement des équipes visiteuses.

### Systeme de déroulement de la finale

#### Finale sur 3 billards/2 jours (1 table par mode jeu)

se référer au Code Sportif FFB (livret des annexes Poule de 4 sur une table)

*Horaires donnés à titre indicatif*

<b>Samedi</b>	09h30	Inauguration	
	10h00-12h00	1 <sup>ère</sup> séance	J2 - J3
	13h00 - 15h00	2 <sup>è</sup> séance	J1 – J4
	15h30 - 17h30	3 <sup>è</sup> séance	Les 2 équipes « vainqueurs » des 2 premières séances
	18h00 - 20h00	4 <sup>è</sup> séance:	Les 2 équipes perdantes des 2 premières séances
<b>Dimanche</b>	10h00 - 12h00	5 <sup>è</sup> séance	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort
	13h30 - 15h30	6 <sup>è</sup> séance	
	16h00	Palmarès	

### Finale sur 2 billards /3 jours

se référer au Code Sportif FFB (livret des annexes Poule de 4 sur 2 tables)

*Horaires donnés à titre indicatif*

			Billard 1	Billard 2
<b>Vendredi</b>	16h00	Inauguration		
	16h30 - 18h30	1 <sup>ère</sup> séance	p2 – p3 (J1)	p1 – p4 (J1)
	19h00 - 21h00	2 <sup>è</sup> séance	p2 – p3 (J2)	p1 – p4 (J2)
<b>Samedi</b>	09h00 - 11h00	3 <sup>è</sup> séance	p1 – p4 (J3)	p1 – p4 (J3)
	11h00 - 15h00	4 <sup>è</sup> séance	Vainqueurs séance 1 J1	Perdants séance 1 J1
	15h00 - 17h00	5 <sup>è</sup> séance	Vainqueurs séance 2 J2	Perdants séance 2 J2
	17h00 - 19h00	6 <sup>è</sup> séance	Vainqueurs séance 3 J3	Perdants séance 3 J3
	19h00-21h00	7 <sup>è</sup> séance	Les matchs restant, les billards sont tirés au sort	
<b>Dimanche</b>	10h00 - 12h00	8 <sup>è</sup> séance	Les matchs restant, les billards sont tirés au sort	
	13h30 - 15h30	9 <sup>è</sup> séance	Les matchs restant, les billards sont tirés au sort	
	16h00	Palmarès		

P = poule

J1 = joueur n°1

J2 = joueur n°2

J3 = joueur n°3

### Classement final

- 1 nombre de points de match
- 2 nombre de points en parties individuelles,
- 3 pourcentage total des points réalisés par rapport au nombre total des points à jouer dans chaque mode de jeu.